



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 4 avril 2017

Président : M Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Mmes Claudette TISSOT et Sandrine AUGÉAT

Présents : Mmes Claudette TISSOT – Josette CHAUTARD – Francelyne BADOT – Danielle JOUSSELIN – Sandrine AUGÉAT – Céline BESSONNAT – Françoise JEANDOT
MM Jean-Patrick BROUX – Vincent CAILLET – Yves LOMBARD

Absents excusés : M Vincent NICOT pouvoir Claudette TISSOT
Mme Sylvie SAUNIER
M Pierre-Jean MONIER pouvoir Yves LOMBARD
M Michel BADOT pouvoir Cédric DAUGE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2017 :

Le Conseil approuve le budget présenté pour l'année 2017 équilibré en recettes et en dépenses pour les 2 sections :

FONCTIONNEMENT : 15 717 €

INVESTISSEMENT : 25 514 €

TAXES DIRECTES LOCALES 2017 :

Après présentation de l'état prévisionnel des taxes directes locales, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition pour 2017 soit :

	Bases	Taux	Produits attendus
Taxe d'habitation	889 900	17.66%	157 156
Taxe Foncière bâti	666 700	11.34%	75 604
Taxe Foncière non bâti	102 100	35.76%	36 511
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	228 100	16.60%	37 865

TOTAL : 307 136 €

SUBVENTIONS 2017 :

Le conseil municipal valide la répartition des demandes de subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 du budget communal 2017.

BUDGET PRIMITIF 2017 :

Monsieur le Maire présente en détail les lignes budgétaires 2017 retenues en commission des finances. Le conseil municipal adopte le budget primitif 2017 tel que présenté et équilibré en recettes et en dépenses pour les 2 sections :

FONCTIONNEMENT : 1 160 549 €

INVESTISSEMENT : 644 513 €

FSL (Fonds de Solidarité Logement) :

Après présentation du détail des interventions du « fonds de solidarité logement » sur notre commune, le Conseil décide d'allouer une participation financière pour l'année 2017 de 0.35 € par habitant à ce fonds.

MODIFICATION DE LA DELIBERATION DES INDEMNITES DES ELUS :

Suite à une demande du contrôleur de la Trésorerie de Sennecey – Saint Germain concernant la rédaction de la délibération attribuant l'indemnité des élus, il convient, pour faciliter les changements de taux, de ne pas faire référence à l'indice 1015 (indice de rémunération des indemnités). Le conseil valide la nouvelle décision, faisant référence à l'indice brut terminal de la fonction publique dont l'actualisation sera rétroactive au 1^{er} janvier 2017.

RENOUVELLEMENT CUI :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le renouvellement pour 12 mois du contrat aidé (CUI-CAE) d'un employé communal, à raison de 26 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} mai 2017. Le taux de l'aide émanant de l'Etat, calculé sur une base de 20 heures, est fixé à 75 %.

RENOUVELLEMENT CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION :

Monsieur le Maire informe que le Centre de Gestion propose le renouvellement de la convention cadre signée en 2013, ouvrant la possibilité de bénéficier des missions facultatives (médecine du travail, paies, emplois temporaires, etc.).

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention cadre avec le CDG 71.

POINT COMCOM :

- Voirie : L'analyse des 5 offres reçues étant en cours, le marché sera validé lors du prochain conseil communautaire. Les travaux débuteront en juin.
- PLUi : Une présentation du projet sera faite par l'ATD au prochain conseil du 11 mai 2017.
- Zone humide de Ménetreuil : des travaux de revalorisation de cette zone vont débuter le 15 juin 2017 en collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels.

DIVERS :

Monsieur le Maire informe :

- Bilan de la journée citoyenne : Le bilan de cette journée est très positif et le conseil municipal est unanime pour remercier tous les participants. En effet, plus de 80 bénévoles ont travaillé au ramassage des déchets le long des routes de notre commune. Quelques volontaires se sont également occupés du débroussaillage et du nettoyage des lavoirs.
- Réunion de sensibilisation aux économies d'énergie : Monsieur Cordelier, de l'ATD a présenté les actions qui peuvent contribuer à limiter la facture énergétique dans notre commune, à diminuer l'impact sur l'environnement et ainsi s'inscrire dans une démarche de développement durable.

L'effort de tous est nécessaire : élus, employés, enseignants, responsables d'associations, etc. Chaque action, même la plus anodine, ajoute sa pierre à l'édifice.

- Proposition d'achat d'une parcelle appartenant aux Couvoirs des Douves : notre proposition écrite a été rejetée car jugée trop basse. Le conseil décide de maintenir l'offre.
- Achat en cours : les actes pour l'achat de parcelles de bois à Saugy et des murs de la boulangerie sont signés.

Jean-Patrick BROUX fait part des travaux et devis en cours :

- Zone humide : les travaux sont pratiquement terminés et les panneaux d'information sont commandés.
- Commission Bâtiment :
 - o L'entreprise « Chautard » a été retenue pour les travaux de peinture de la structure d'accueil,
 - o L'entreprise « Aux Pièces Rapportées » changera les menuiseries à l'étage de la mairie.
 - o Les travaux de l'intérieur de l'église, toujours à l'étude, seront repoussés au budget 2018.
 - o Les entreprises suivantes ont été retenues pour :
 - Travaux de démoussage église, salle polyvalente, cantine : Maxime BOURLOUX
 - Démoussage et zinguerie ancienne école : Eric BADOT
 - Démoussage et zinguerie école : Dominique FAVRE
- Devis des 2 abribus : en cours

Rappelle que le balisage des sentiers de randonnée est fixé au mardi 2 mai.

Informe que suite à une réunion avec le SICED, les subventions pour les travaux de mise aux normes des installations d'assainissement non collectifs devraient être débloquées en avril.

Rapporte que le contrôle des lagunes a été effectué dans le cadre de l'assistance technique du conseil départemental. Les bilans « 24h » ne seront plus obligatoires compte tenu de la capacité de nos systèmes d'assainissement.

Claudette TISSOT rend compte de la commission fleurissement : les conseils et prescriptions des membres du jury « fleurissement » ont été repris point par point, seront respectés dans la mesure du possible et adaptés à notre commune.

Josette CHAUTARD présente un des projets communs des quatre bibliothèques de Saint Germain, Saint Christophe, L'Abergement et Baudrières. La compagnie des contes perdus est retenue pour la première activité et leur représentation, ouverte à tous, aura lieu le 25 octobre 2017 à 17h30 à l'Abergement Sainte Colombe. Le coût pour Baudrières est de 137.50 €.

Le Maire, Cédric DAUGE.